

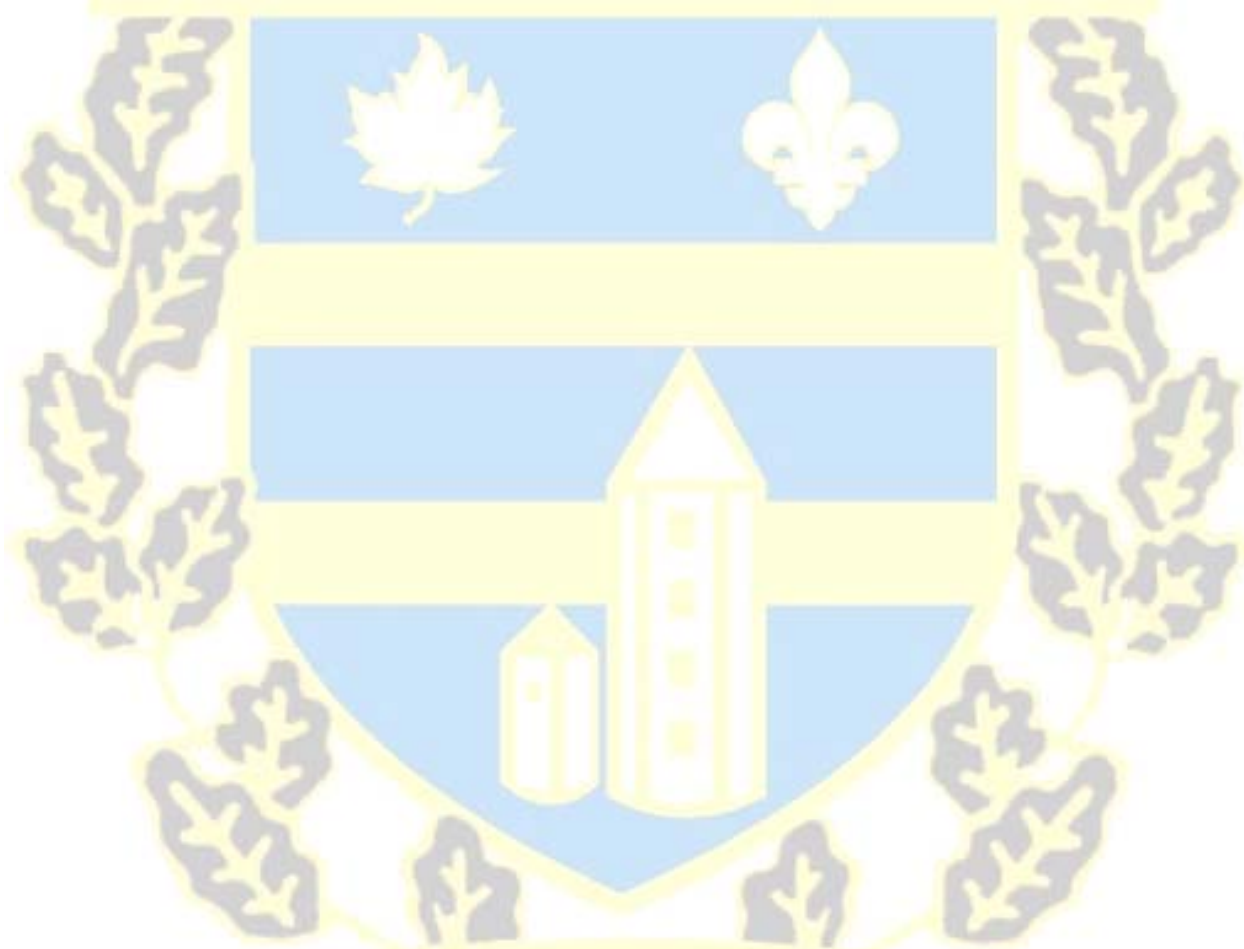
Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînées et aînés 2019-2021



Notre-Dame-de-Bonsecours



**NOTRE-DAME-DE-
BONSECOURS**

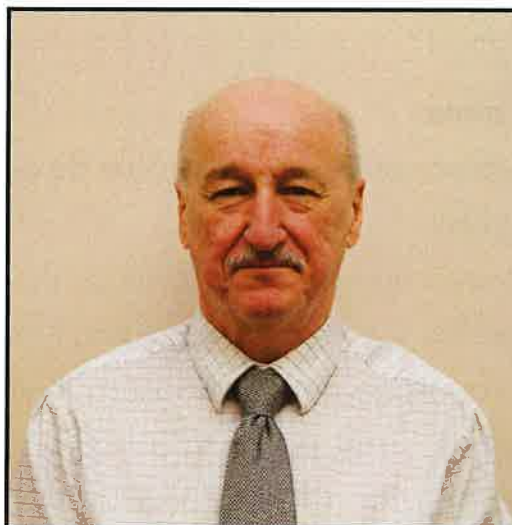


SEIGNEURS et BATISSEURS

TABLE DES MATIERES

Mot du maire	1
Mot de la conseillère responsable du dossier PFM et MADA	2
Introduction	3
Pourquoi une politique familiale municipale (PFM) ?	3
Objectifs visés au plan d'action PFM de Notre-Dame-De-Bonsecours	3
Pourquoi une démarche Municipalité amie des aînés (MADA) ?	3
Objectifs visés au plan d'action MADA de Notre-Dame-De-Bonsecours	3
Sondage auprès de la population	4
Données statistiques 2016 de Notre-Dame-De-Bonsecours	4
Portrait de la municipalité	5
PLAN D'ACTION	6
Entente de services	10
Suivi du plan d'action	10
Conclusion	10
Collaboration	11
Références	11

Mot du maire



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Notre conseil municipal a adopté une résolution afin de déposer la révision de la Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînées-aînés (MADA).

Notre plan d'action 2019 à 2021 se veut une ligne de conduite additionnelle vers un développement continu à l'image de ses citoyens.

Tout en étant conscient des limites du pouvoir d'un mandat municipal, nous croyons fermement que toute petite action, soit-elle, peut participer à améliorer la vie du milieu.

Gérer une municipalité n'est pas seulement une affaire administrative, c'est également prendre le pouls de sa population afin de créer des liens d'appartenance. Être heureux chez-soi et dans son milieu demande une saine gestion dans toutes les sphères de la vie courante. J'ai à cœur le bien-être de chacun d'entre-vous et j'y travaille quotidiennement.

Je suis heureux aujourd'hui, en tant que maire de vous présenter la révision de la Politique familiale de notre municipalité.

Votre maire,

Carol Fortin



Mot de la conseillère responsable du dossier PFM et MADA

Ce fut un honneur pour moi de travailler à la préparation de la révision de la Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés.

En collaboration avec les comités de citoyens et citoyennes PFM et MADA ainsi que la compilation du sondage qui vous a été transmis en mars 2018, nous avons ciblé des éléments permettant d'améliorer la qualité de vie à Notre-Dame-De-Bonsecours.

La municipalité est en grande majorité composée d'un milieu rural desservi par de multiples petites communautés vivantes et remplies de diverses ressources.

Nous ne pouvons offrir par nous-mêmes tous les services mais nous pouvons vous informer de façon régulière sur celles-ci.

Des ententes de partenariat existent déjà avec les municipalités voisines et nous continuerons d'en développer d'autres.

Je souhaite que ce plan d'action soit près de votre réalité et je vous invite à continuer à nous faire part de vos besoins pour nous aider à améliorer la qualité de vie à Notre-Dame-De-Bonsecours.

Merci de votre collaboration.

Lucie Lavoie, conseillère

Introduction

Pourquoi une politique familiale municipale (PFM) ?

Le gouvernement du Québec, par son engagement, place la famille au cœur de ses priorités. Pour créer le meilleur environnement possible pour toutes les familles du Québec, il établit des conditions qui favoriseront leur épanouissement. Pour ce faire, les municipalités sont engagées à bâtir chacune leur propre politique municipale.

Objectifs visés au plan d'action PFM de Notre-Dame-De-Bonsecours

- 1- Accueillir les nouvelles familles de façon personnalisée ;
- 2- Offrir des incitatifs monétaires pour encourager les jeunes familles à s'établir dans notre municipalité et y rencontrer un milieu de vie stimulant ;
- 3- Offrir des services de loisirs et culturels en partenariat avec les municipalités limitrophes ;
- 4- Développer une vie communautaire active.

Pourquoi une démarche Municipalité amie des aînés (MADA) ?

La démarche MADA a pour objet d'aider les municipalités à encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté et à concrétiser la vision d'une société pour tous les âges. Vieillir en restant actif est un processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.

Objectifs visés au plan d'action MADA de Notre-Dame-De-Bonsecours

La démarche MADA sert à implanter des actions concrètes, accessibles et réalisables (mise en œuvre). Elle se complète par un bilan de l'ensemble du processus MADA, ainsi que de ses résultats.

- 1- Reconnaître les besoins particuliers des aînés à l'égard de la diffusion de l'information et d'assurer un partage à ce sujet entre les partenaires du milieu ;
- 2- Encourager le maintien et le développement des services de proximité ;
- 3- Soutenir les activités qui rassemblent les personnes de tous les âges et qui favorisent l'instauration de lieux ou d'occasions de rencontre entre les générations ;
- 4- Développer et de soutenir le bénévolat et la vie associative des aînés ;
- 5- Informer les citoyens des services à domicile offert par les partenaires du milieu.

Sondage auprès de la population

La politique familiale de la municipalité est échue depuis 2015. Pour préparer le renouvellement de celle-ci, un premier sondage auprès de la population a été effectué et compilé le 25 février 2015. De plus, un nouveau sondage a été fait en mars 2018 afin de comparer et d'actualiser les besoins de nos citoyens. Le taux de réponse au sondage fut de 11 %.

Données statistiques 2016 de Notre-Dame-De-Bonsecours

Depuis la première élaboration de la politique familiale, la population a augmenté de 261 à 301 habitants. C'est 14 % de plus que l'ensemble de la MRC de Papineau. Le tableau suivant décrit la tendance du mouvement de la population et les groupes d'âge qui la caractérise.

	Variation de la population entre 2011 et 2016	0-18 ans		19-59 ans		60-69		70-79		80 et plus	
	%	2016	2011	2016	2011	2016	2011	2016	2011	2016	2011
Notre-Dame-De-Bonsecours	15.3	18	17.8	41	46.4	19.7	19.6	13.1	10.7	8.2	5.4
MRC de Papineau	1.3	13		62.4		24.6		3.1			

La municipalité dénombre 140 logements dont 135 résidences familiales. Le nombre de familles est passé de 80 à 90 et celle-ci est composé d'une taille moyenne de 2.6 personnes, dont 0,7 enfant. Les revenus moyens par adulte sont de 38,000\$.



L'âge moyen de la population est de 50 ans, soit 48,8 pour les femmes et 51,3 pour les hommes. De 2011 à 2016, le taux est passé de 52,2% à 50%.

1815 Fondation de la mission et ouverture des registres de la paroisse Notre-Dame-de-Bon-Secours.

1821 Construction de la première chapelle.

1828 Nomination du premier curé résidant de Notre-Dame-de-Bon-Secours.

1831 (26 novembre) Érection canonique de la paroisse Notre-Dame-de-Bon-Secours sur une partie de la seigneurie de Petite-Nation.

1845 (8 juin) Constitution de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours.

1847 (1 septembre) Abolition de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours.

1855 (1 juillet) Constitution de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours.

1878 (29 août) Constitution de la municipalité du village de Montebello par détachement de celle de la paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours.

1918 (7 mars) Constitution de la municipalité de Notre-Dame-de-Bon-Secours-Partie-Nord par détachement de celle de la paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours.

1990 La population de Notre-Dame-de-Bon-Secours-Partie-Nord est de 300 habitants.

2000 La population de Notre-Dame-de-Bon-Secours-Partie-Nord est de 288 habitants.

2003 (2 août) La municipalité de Notre-Dame-de-Bon-Secours-Partie-Nord abandonne son statut de paroisse et abrège son nom en Notre-Dame-de-Bonsecours.

2010 La population de Notre-Dame-de-Bonsecours est de 270 habitants.

2016 La population de Notre-Dame-de-Bonsecours est de 301 habitants.

Portrait de la municipalité

La superficie de la municipalité est de 257 km² avec une densité de 1 personne par km² comparativement à 8 pour la MRC. Le territoire est une large étendue de nature à développer.

La particularité de notre municipalité est l'absence d'infrastructure autre que l'Hôtel de Ville. Nous sommes uniquement un milieu rural. Nous sommes entourés de villages pittoresques où notre population trouve en abondance des services de santé, de loisirs, de culture et d'activités sportives.

La municipalité se fait un devoir de rembourser les frais relatifs aux adhésions de ces citoyens pour l'utilisation des services et des activités des villages limitrophes afin de favoriser une participation saine et équitable pour nos citoyens. Nous utilisons la formule « utilisateur payeur ». Nous émettons un remboursement sur présentation de votre reçu au bureau municipal. Téléphonnez-nous au bureau municipal, pour de plus amples informations à cet effet.

PLAN D'ACTION

Champs d'intervention	Objectifs	Actions et mesures	Groupe cible ¹	Réalisation		
				2019	2020	2021
Accueil, information promotion	Améliorer la communication avec les citoyens	1- Refaire le site Web ;	1-2	X		
		2- Développer une infolettre ;	1-2	X		
		3- Maintenir le journal municipal papier ;	2	X	X	
		4- Maintenir et promouvoir le don de 500\$ pour un premier né ;	1	X		X
		5- Réviser les objectifs et les critères d'admissibilité, maintenir et promouvoir la bourse d'étude du Fonds Sedbergh.	1	X	X	X
Loisirs et culture	Offrir des activités visant les différents groupes d'âges et d'intérêts	1- Favoriser l'utilisation de la salle communautaire ;	1-2	X	X	X
		2- Développer des accords de services entre municipalités ;	1-2	X	X	X
		3- Maintenir l'activité de Noël pour les enfants ;	1	X	X	X
		4- Organiser des soirées ou journées thématiques ;	1-2	X	X	X
		5- Accueillir des demandes d'activités proposées et organisées par un citoyen et en vérifier la faisabilité dans un encadrement municipal au niveau législatif et financier (ex. une sortie en autobus pour une activité).	1-2	X	X	X

¹ Groupe cible : 1 : Politique municipale familiale 2 : Municipalité amie des aînées-aînés

Champs d'intervention	Objectifs	Actions et mesures	Groupe cible ²	Réalisation		
				2019	2020	2021
Transport et sécurité	Sécurité des usagers, briser l'isolement et maintien des personnes à domicile	1- Ralentisseur de vitesse chemin côte du Front ;	2	X		
		2- Informer des services de transport disponible ;	2	X		
		3- Favoriser un service de covoiturage entre voisins pour des activités ;	2			
		4- Préparer et distribuer un bottin de ressources pour les urgences et services disponibles à proximité.	1-2	X		
Urbanisme	Aménagement d'un sentier pédestre	1- Recherche de lieu ;		X		
		2- Étude de faisabilité ;		X		
		3- Recherche de fonds ;		X	X	X
		4- Aménagement du sentier.	1-2		X	X
Vie communautaire	Développer un sentiment d'appartenance et d'entraide et maintien à domicile	1- Organiser des soirées ou journées thématiques intergénérationnelles ;	1-2	X		
		2- Organiser et maintenir un pique-nique familial annuel ;	1-2	X		
		3- Faire un appel à tous, via le journal Bonsecours ou sur nos médias sociaux, pour obtenir une liste de personnes pouvant faire des travaux manuels (pelouse, déneigement, etc.) ;	2	X		
		4- Promouvoir l'information concernant l'existence de différentes lignes téléphoniques de soutien, d'information ou de discussion pour briser l'isolement.	2	X		

² Groupe cible : 1 : Politique municipale familiale 2 : Municipalité amie des aînées-ainés

Entente de services

Les services offerts entre municipalités et organismes de village limitrophes sont les suivants :

- 1- Bibliothèque : Versement d'une quote-part au Réseau BIBLIO de l'Outaouais par la municipalité remboursement des frais d'abonnement de nos citoyens et possibilité d'emprunter des cartes musées pour visiter certains musées et lieux historiques ;
- 2- Inscription aux activités sportives ou autres, offertes dans les municipalités avoisinantes : Remboursement des frais d'inscription supplémentaires ;
- 3- Remboursement d'une partie de votre adhésion au Parc national de Plaisance ;
- 4- Participation financière au service de sécurité et d'incendie avoisinant ;
- 5- Versement annuel pour l'utilisation des équipements et des pistes de ski de fond du Château de Montebello.

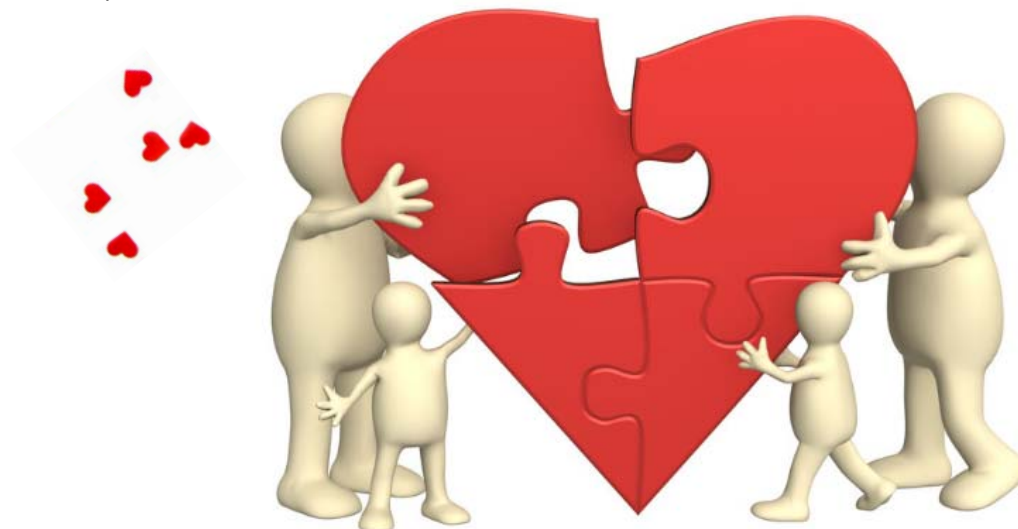
Suivi du plan d'action

La volonté politique demande la nomination d'un citoyen qui s'engage à faire un suivi auprès du conseil pour vérifier l'avancement des objectifs et des actions déposés au plan d'action. Nous avons un citoyen qui s'est proposé pour cette tâche et même comme gestionnaire de projet au besoin. Monsieur Robert Martin est donc nommé par résolution pour le suivi de la Politique.

Conclusion

Nous souhaitons que ce plan d'action triennal permette de rencontrer l'objectif premier qui est d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés et qu'il contribue à créer un sentiment d'appartenance et de solidarité propice à un bon voisinage dans notre communauté.

Le conseil municipal tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration pour le renouvellement de notre Politique familiale municipale et Municipalité amie des Aînés.



Collaboration

Un citoyen par comité était obligatoire le temps de l'élaboration de cette politique. Dans une volonté d'une meilleure représentativité de la population, nous avons préconisé une plus grande participation afin de collecter une plus grande variété des besoins du milieu et ainsi obtenir un meilleur portrait de Notre-Dame-De-Bonsecours.

Comité PFM :

Laurence Berthiaume, Nicole Charlebois et Cindy Bélanger-Audy

Comité MADA :

Berthe Beauchamp, Éric Desrosiers, Robert Martin et Henri Padron

MRC Papineau :

Mélissa Brousseau et Fanny St-Amour

Carrefour Action municipale et famille :

Lise Carle

Références

Carrefour Action municipale et famille : <http://carrefourmunicipal.qc.ca>

Ministère de la Famille et des Aînés : <http://www.mfa.gouv.qc.ca>

Statistiques Canada : Transmis par MRC Papineau



Merci